



Business
Services

facture

n° de facture : 84605029

date de facture : 30/11/23

compte client : 61587953

Exp : Orange - TSA 60816 82008 MONTAUBAN Cedex

nous contacter

par courrier

Orange Business Services
RO 076
TSA 60816
82008 Montauban Cedex

vos coordonnées

Accueil ProPME
706 depuis un mobile Orange
(appel gratuit)
0825 000 706 (0,125 € HT/mn
+ coût appel selon opérateur)
lundi-samedi de 8h00 à 20h00
contact.ccer@orange.com

www.orange-business.com

vos coordonnées

vos coordonnées

vos coordonnées

vos coordonnées

vos coordonnées

vos coordonnées

vos coordonnées

vos coordonnées

vos coordonnées

vos coordonnées

vos coordonnées

vos coordonnées

vos coordonnées

vos coordonnées

vos coordonnées

vos coordonnées

vos coordonnées

vos coordonnées

vos coordonnées

vos coordonnées

vos coordonnées

vos coordonnées

vos coordonnées

vos coordonnées



■ votre facture

est constituée de plusieurs feuillets :

- la **synthèse** : récapitulatif des montants par principales rubriques et montant total à régler ;
- le **détail offres et consommations** : présentation par offre des formules, options et consommations sur la période ou bien
- le **détail utilisateurs ou lignes** : montant facturé pour chaque utilisateur des formules, options et consommations sur la période ;

est également accompagnée d'annexes accessibles uniquement depuis votre espace client :

- l'**avis de débit** : à utiliser pour le paiement de votre facture, si vous n'avez pas opté pour le prélèvement automatique ;
- le **relevé** : synthèse des factures et avoirs émis sur la période pour un règlement unique de l'ensemble ;
- le **détail des consommations par utilisateur ou lignes** (facture détaillée) : disponible sur option, par utilisateur, détail des consommations, dans les forfaits et hors forfaits par type ;
- **Orange forfait partagé** : la synthèse par ligne des consommations sur vos forfaits partagés s'il y a lieu ;

Les quantités facturées pour les forfaits, formules et options correspondent au mois civil d'abonnement. Dans le cas d'une souscription en cours de mois, la quantité indiquée sur la facture correspond au prorata temporis depuis la souscription.

Les quantités et montants de chaque ligne sont arrondis à 2 décimales sur la facture.

Des écarts de montants peuvent résulter de ces règles d'arrondis.

plus de services dans votre Espace Client Entreprise sur www.orange-business.com/ece :

- vos factures et leurs annexes en téléchargement ;
- des applications, sur souscription, pour gérer vos lignes et analyser vos consommations ;
- des informations complètes sur vos lignes : relevé d'identité opérateur (RIO), dates de fin d'engagement... ;
- le détail de vos forfaits, formules et options.

■ informations importantes

vol ou perte

- téléphonez immédiatement à Orange Business Services au 0 825 000 706 (0,125 EUR HT/min + coût d'un appel selon l'opérateur) ou au 706 depuis un mobile Orange (appel gratuit) ou, depuis l'étranger, au +33 675 052 000 (coût d'un appel vers un mobile métropolitain), qui mettra en opposition la carte concernée ;

- déclarez aux autorités de police ou consulaires le vol ou la perte de la carte et ses circonstances ;

- confirmez le vol ou la perte en adressant à Orange Business Services une lettre recommandée avec accusé de réception sous 48 heures à compter dudit vol ou de ladite perte, accompagnée d'une copie du récépissé du dépôt de plainte faite auprès des autorités compétentes.

changement d'adresse

Merci de nous signaler tout changement de vos coordonnées en contactant votre conseiller. En cas de changement de dénomination sociale, veuillez envoyer un extrait KBIS à l'adresse d'Orange Business Services indiquée au recto.

■ comment régler votre facture ?

délai de règlement

Votre facture est payable sans escompte selon le mode et le délai stipulés au recto.

En cas de défaut de paiement les sommes restant dues seront automatiquement majorées d'une pénalité calculée comme suit :

i) application du taux d'intérêt pratiqué par la Banque Centrale Européenne à son opération de refinancement au 1er mars de l'année en cours (ou de l'année précédente si cette majoration est calculée entre le mois de janvier et le 1er mars de l'année en cours), majoré de 10 points de pourcentage,

ou ii) si le taux défini au i) venait à être inférieur au taux minimum figurant à l'article L441-6 du Code de commerce (taux d'intérêt légal multiplié par 3), application de ce dernier.

Une indemnité forfaitaire pour frais de recouvrement de 40 euros est perçue conformément à l'article D441-5 du Code de commerce.

L'absence de règlement dans les délais peut entraîner la suspension du ou des service(s) concerné(s).

mode de règlement

Par mandat de prélèvement SEPA : simple et gratuit, le mandat en pièce jointe (au dos de l'avis de débit) vous permet d'y souscrire.

En cas de changement de compte bancaire, il convient, d'informer très rapidement votre conseiller et de lui adresser un nouveau mandat de prélèvement SEPA avec un Relevé d'Identité Bancaire.

Par virement en euros : Orange
Société Générale Paris - Rive Gauche Entreprise
IBAN : FR76 3000 3036 4000 0200 3420 791
BIC-ADRESSE SWIFT : SOGEFRPP

Veuillez adresser le détail de votre virement (numéro de compte client et les numéros des factures que vous réglez) à : ccmeb.civof@orange.com



forfaits, formules et options

total HT : 40,00 €

Orange Open pro partagé

nombre de lignes : 1

	quantité facturée	PU/base EUR HT	montant remise	code TVA	montant ligne EUR HT
■ forfaits et formules du 01/12/2023 au 31/12/2023					
pack internet	1	40,00		(5)	40,00

sous total HT : 40,00 €